

Le Croisic

29^{ème} Vide Grenier

Marché aux Puces



Dimanche 24 Août 2025
Place Dinan – 9h 18h





Bon d'inscription pour le

VIDE GRENIER

Dimanche 24 Août 2025

Organisé par l'Amicale Laïque du Croisic

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° téléphone :

@ Email :

Pièce d'identité :

Nature :

Numéro :

Délivrée le :

à/par :

LISTE DES PIECES A FOURNIR
POUR VALIDER VOTRE
INSCRIPTION :

- 1) Ce bon d'inscription complété
- 2) Votre chèque signé
- 3) Une enveloppe timbrée *
(*OBLIGATOIRE)
- 4) Attestations sur l'honneur à compléter au bas de ce document
- 5) Une photocopie lisible de votre pièce d'identité (*Carte d'identité ou permis de conduire recto-verso ou passeport : page identité et numéro*)

RENNVOYER L'ENSEMBLE A :

AMICALE LAÏQUE
MAIRIE LE CROISIC
5 Rue Jules Ferry
44490 LE CROISIC

Nature des objets à vendre :

.....

Le signataire certifie sur l'honneur ne pas être inscrit au Registre du Commerce pour une activité de vente sur les marchés.

Le signataire a pris connaissance du règlement de la vente et s'engage à le respecter. Une autorisation parentale est jointe pour les mineurs.

Fait à :

Signature :

Date :

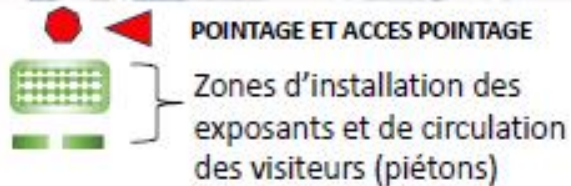
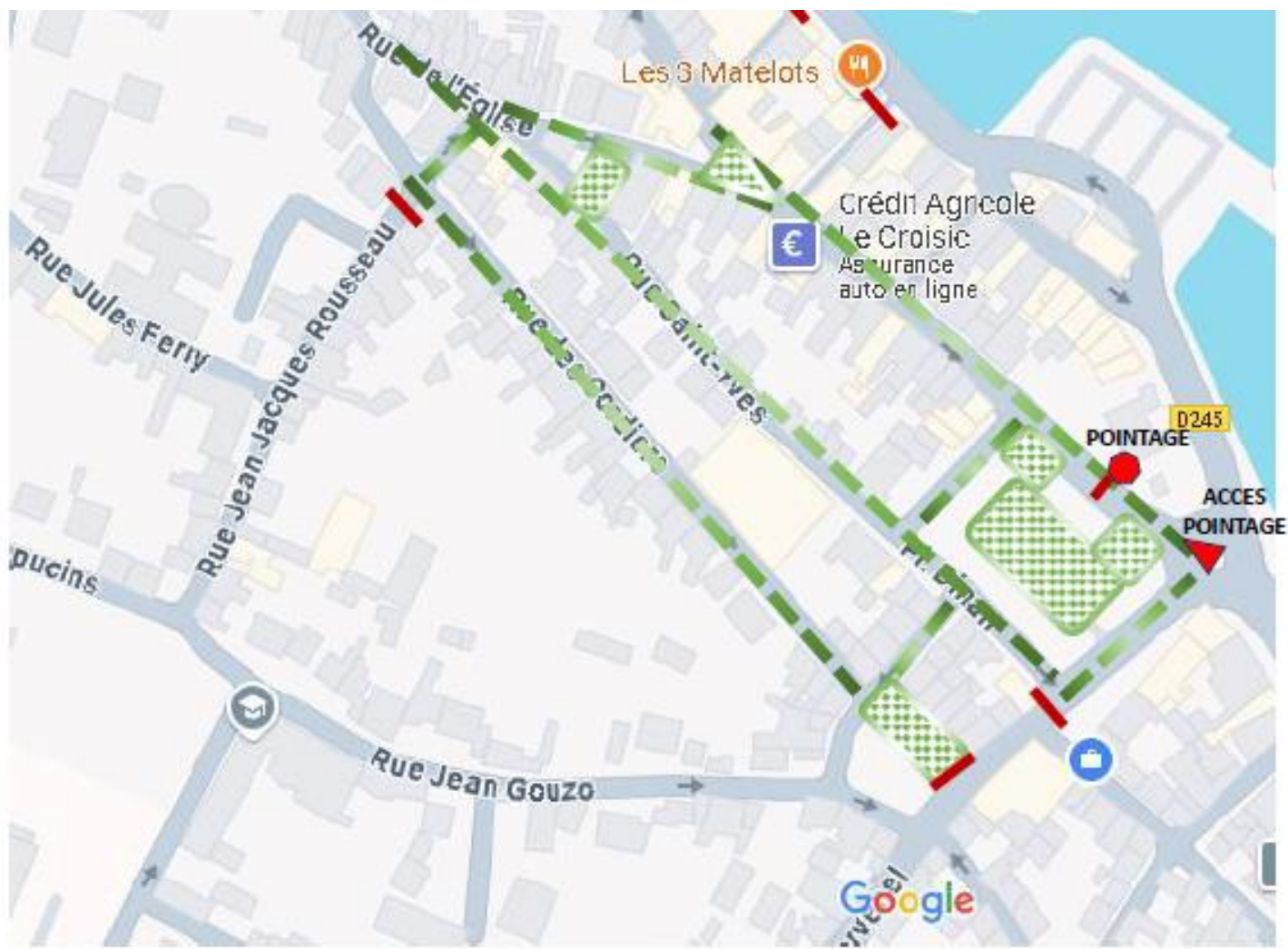
Je certifie sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 vide-greniers dans l'année civile.

Signature :

REGLEMENT DU VIDE GRENIER AMICALE LAIQUE DU CROISIC

- 1) Le vide grenier est réservé aux particuliers.
- 2) Une participation de 15 € par emplacement est demandée lors de l'inscription, 10 € pour les résidents du Croisic, de Batz sur Mer et du Pouliguen.
- 3) La vente se situe sur la place du marché (Place Dinan) et dans les rues avoisinantes. L'emplacement de vente sera attribué le matin de la manifestation à partir de 5h30.
- 4) **STATIONNEMENT STRICTEMENT INTERDIT SUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE DU VIDE GRENIER LA VEILLE ET JUSQU'A L'ATTRIBUTION D'UN EMPLACEMENT** au pointage.
- 5) **A PARTIR DE 5H30 : PASSAGE OBLIGATOIRE AU STAND DE POINTAGE** (*plan en page 4*) avec le bulletin d'autorisation d'inscription **POUR ATTRIBUTION D'UN EMPLACEMENT**. Le non-respect de cette règle impliquera le **remballage immédiat** du matériel.
- 6) La vente au public n'est autorisée que de 9 heures à 18 heures. Après 18 heures, **MERCI DE BIEN EMPORTER TOUS VOS INVENDUS ET VOS DECHETS DIVERS POUR LAISSER L'ESPACE PROPRE ET LIBRE** (cartons vides compris).
- 7) L'accès des véhicules sur la zone de vente sera exclusivement autorisé pour le dépôt du matériel (avant 8h30) et pour le rangement (après 18 heures). **AUCUN VEHICULE NE RESTERA sur l'aire de vente. CIRCULATION INTERDITE de 9 à 18 heures.**
- 8) Le matériel pour exposer n'est absolument pas fourni par les organisateurs, chaque exposant y pourvoira (établi, tables chaises ou tréteaux). Bien prévoir du gel hydro alcoolique pour vos clients.
- 9) Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations en tout genre.
- 10) Les organisateurs ne procèderont à aucun remboursement, ni en cas d'intempéries, ni en cas de force majeure, ni en cas d'annulation pour fermeture administrative.
- 11) Chaque exposant sera notifié sur un registre coté et paraphé par Madame le Maire. 3 jours avant au plus tard, suivant le nombre d'inscriptions, le registre sera clos. L'inscription est prise sous réserve d'acceptation par Madame le Maire. Sauf désistement, aucun emplacement ne sera attribué le jour de la vente.
- 12) Chaque exposant recevra une autorisation nominative de vente lors de son inscription.
- 13) L'inscription au vide grenier du Dimanche 24 Août 2025 implique de facto l'engagement d'en respecter le règlement. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription.
- 14) Attention, **2 emplacements maximum** par demande. **La surface de table admise est de 6 m²/emplacement**. Tout dépassement abusif de surface sera facturé.
- 15) RAPPEL : Ne pas oublier de signer les attestations sur l'honneur.

*Les organisateurs,
Pour l'Amicale Laïque du Croisic*



 Blocage de la circulation pendant la journée complète



L'Amicale Laïque du Croisic est une Association qui a pour objectif la défense de l'école laïque et l'aide aux élèves.

Son action permet d'aider les enfants et de contribuer à l'équipement matériel des écoles, maternelle et primaire.

Votre présence nous permettra d'agir plus encore et de préparer une nouvelle année scolaire.



AVEC L'AFFICHE CI-JOINTE, FAITES VOUS-MÊME VOTRE PUBLICITE !